



FAIF – la position de la CTP

François Marthaler, Conseiller d'Etat Président de la CTP

COLLOQUE OUESTRAIL du 4 novembre 2011





STEP by STEP

- Extensions en plusieurs étapes, totalisant 42,6 mia de francs.
- Première étape d'extension à l'horizon 2025
- 3 objectifs:
 - achever le système des points nodaux
 - augmentation des cadences et de la capacité
 - augmentation de la vitesse sur certains tronçons





Obtenir la meilleure offre possible avec des moyens augmentés

- élimination des goulets d'étranglement aux heures de pointe
- accent mis sur le trafic régional des personnes (système capillaire)
- besoins supplémentaires d'environ 900 mio de francs par an, dont plus de 500 pour le maintien de la substance!





Les lacunes de financements entraînent annulations et retards

- L'avancement de ZEB est déterminé par le financement et non par les besoins en mobilité
- Les planifications de trafic régional indiquent la persistance d'une demande toujours plus forte
- La dotation de la première étape d'extension doit passer de 3,5 à 5-6 mia de francs





Le nouveau fonds d'infrastructure FinFer

- Transition du fonds FTP vers un fonds permanent
- Ce fonds est alimenté par les même ressources que le FTP, par les moyens fédéraux pour l'entretien des chemins de fers privés et des CFF, et par de nouvelles ressources
- La CTP salue la création de ce fonds



Financement FAIF des moyens supplémentaires

Augmentation du prix des sillons

Déductions fiscales des pendulaires

Participation des Cantons

Confédération

Planification de l'offre

Trafic Grandes lignes

Trafic régional

Trafic marchandises

-> lead CFF

→ lead Cantons

→ lead Confédération

Planification des infrastructures

→ lead Confédération



Trois modèles de financement

Projets co-décidés

Installations publiques, gares RER

Sillons RER ou trains-km





FAIF: l'objectif à atteindre – avec la collaboration des Cantons

Je vous remercie de votre attention!